

Chaque pharmacien québécois permet au système de santé de réaliser une économie de 707 dollars par jour

Abderrahim DERRAJI - 2018-09-17 04:30:07 - Vu sur pharmacie.ma

D'après une étude commandée par l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) qui a été à l'origine du rapport «Fréquence, nature et effets des conseils prodigués par les pharmaciens communautaires au Québec» (1), le pharmacien d'officine permet une économie de 500 millions de dollars au système de santé au Québec. En effet, dans 77% des cas, la consultation du pharmacien au comptoir évite au patient de recourir à un autre professionnel de santé, à raison de treize consultations par jour en moyenne, il permet donc une économie de 500 millions de dollars (428 millions d'euros) au système de santé. Les auteurs de ce rapport ont étudié environ 8.000 consultations effectuées par 95 pharmaciens. Ces prestations assurées par les pharmaciens ont été rendues possibles depuis l'entrée en vigueur de la Loi 41. Celle-ci permet aux officinaux d'effectuer certains actes qui ne pouvaient être assurés auparavant que par les médecins. D'après ce rapport, le conseil officinal a reçu un très bon accueil de la part de la quasi-totalité des patients québécois. Quelque 89% des patients estiment que le recours au pharmacien a permis de réduire leur anxiété et leurs problèmes de santé ont été rapidement résolus et 26% des patients ont même déclaré que l'intervention du pharmacien leur a permis d'éviter un arrêt de travail. *Source : Lequotidiendupharmacien.fr*